



Section 0. Avis d'Appels d'offres

DAOOI/PM N° 056 /SIMAU/DG/DT/DJ/DP du 26/07/2021

1. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU) est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dont les principaux actionnaires sont l'Etat du Bénin, la BOAD, les sociétés d'assurance et les banques commerciales. Elle est mandatée par l'Etat béninois pour la conduite de certains projets du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) notamment le **Programme de construction de 20 000 logements sociaux et économiques** dont la Maîtrise d'Ouvrage est assurée par le **Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)**.

2. La République du Bénin a sollicité et obtenu de la Banque Islamique de Développement (BIsD), des fonds afin de financer partiellement le programme de construction de logements sociaux et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de Construction de 2145 logements sociaux à Ouèdo dans la commune d'Abomey-Calavi répartis en deux (02) lots comme suit :

- **Lot 01 : Construction de 1182 logements de type D sur les ilots 1 (273) , 2 (168), 5 (181), 9 (272) et 13 (288) ;**
- **Lot 02 : Construction de 961 logements de type D sur les ilots 12 (357), 14 (160), 15 (93) et 16 (351)**

3. Principe de réalisation des bâtiments :

En cohérence avec les exigences du CCTP et les travaux déjà en cours sur le Programme, le principe constructif retenu pour les bâtiments est le suivant : Fondations : radier Béton Armé et superstructure en voile Béton Armé + charpente bois et couverture en plaques fibrociment.

Une attention particulière sera portée sur la capacité des entreprises à réaliser le gros-œuvre d'un bâtiment dans un délais très court.

Dans cette optique, il est indiqué aux entreprises d'utiliser, pour la réalisation de la superstructure des bâtiments, des coffrages spécifiques adaptés qui permettent de garantir la qualité ainsi que les délais de réalisation.

4. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU), mandatée par le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD), par Appel d'Offres International limité aux Pays Membres de la BIsD, sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de ces travaux qui seront exécutés en entreprise générale dans un **délai d'exécution de dix-huit (18) mois**.

Le coût d'objectif indicatif moyen pour le lot 01 est de 16 510 642 122 F CFA HT et de 13 423 626 970 F CFA HT pour le lot 02.

Un candidat peut soumissionner pour un (01) ou l'ensemble des lots et peut être attributaire des deux (02) lots. Dans ce cas le candidat devra disposer des capacités techniques et financières pour la réalisation simultanée des travaux desdits lots.

5. Peuvent participer au présent dossier d'appel d'offres, les firmes provenant des pays membres de la BISD tels que définies dans la Section V. Les associations de Firmes de Pays non-Membres avec des Firmes de Pays Membres pourront être acceptées. Cependant la Firme du PM chef de file devra réaliser au minimum 50% du marché.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

6.1. Capacité économique et financière

- Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction de seize milliards cinq cents millions (16.500.000.000) F CFA TTC pour le lot 1 et de treize milliards quatre cents millions (13.400.000.000) F CFA TTC pour le lot 2 et qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des cinq (05) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019 et 2020) ;
- Disposer d'une facilité de crédit, d'un montant au moins égal à **trois milliards six cents millions (3.600. 000.000) F CFA pour le lot 01 et de trois milliards (3.000. 000.000) F CFA pour le lot 02.**

6.2. Capacité technique et professionnelle

Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur au cours des dix (10) dernières années (2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020), au moins un marché similaire d'un montant minimum de treize milliards (13.000.000.000) Francs CFA ou deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de six milliards cinq cents millions (6.500.000.000) francs CFA chacun pour le lot 01 et pour le lot 02, au moins un marché similaire d'un montant minimum de dix milliards sept cents millions (10.700.000.000) Francs CFA ou deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de cinq milliards trois cent cinquante millions (5.350.000.000) francs CFA chacun (Travaux de construction de bâtiments).

Ces marchés devront être exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel. Les travaux de ces marchés doivent être similaires aux travaux concernés par le lot. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section VII, Spécifications techniques des Travaux.

Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront produire la preuve d'expériences spécifiques de leur personnel d'encadrement.

Une marge de préférence ne sera pas appliquée aux soumissionnaires éligibles.

Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents gratuitement ou peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet contre un paiement non remboursable de **trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA** au Secrétariat de la SIMAU, Tel (+229) 21-31-54-01 , courriel: procurement@simaubenin.com ; Immeuble NSIA Assurance à Cotonou tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 15 heures 00 à 18 heures 30 (GMT +1) à compter du ... *marché 27 juillet 2021*

Le paiement se fera par virement ou dépôt sur le compte Ecobank de la SIMAU (N° de compte **BJ062 01001 281144593401 43**). Le Dossier d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés contre la remise du justificatif de paiement. L'ensemble du dossier est également disponible en ligne sur un Data room, dossier SharePoint partagé, contre justificatif de paiement.

8. Une réunion préparatoire avec l'ensemble des soumissionnaires aura lieu à la salle de réunion de la SIMAU, 5^{ème} étage Immeuble NSIA à Cotonou, le mercredi 18/08/2021 à **09 heures (GMT+1)**. En raison de la pandémie du Covid 19, les soumissionnaires sont invités à y assister par visioconférence. Un lien Microsoft Team sera publié sur le site internet de la SIMAU (www.simaubenin.com) avant la séance.

Une visite groupée du site des travaux sera organisée par la SIMAU, le jeudi 19/08/2021 à **10h00 (GMT+1)**. **La présence de tous les soumissionnaires à cette visite est souhaitable et recommandée.**

Le rassemblement des participants à cette visite est prévu pour **9h50 (GMT+1) à l'Entrée du site du projet**, située à environ 1300 m de la voie Kpota-Ouèdo, précisément devant le panneau de chantier des travaux de viabilisation primaire.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie + un support électronique (Clé USB) au Secrétariat de la SIMAU sis au 5^{ème} étage, Immeuble NSIA à Cotonou au plus tard le jeudi 30/09/2021 à **10 heures (GMT+1)**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, **le même jour à 10 heures 30 mn (GMT+1)** dans la salle de réunion de la SIMAU, 5^{ème} étage de l'Immeuble NSIA, 1066 Boulevard Saint Michel, face au Centre de Promotion Artisanale (CPA), Quartier Gbégamey Cotonou – Bénin.

En raison de la pandémie du Covid 19, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis par visioconférence. Un lien Microsoft Team sera publié sur le site internet de la SIMAU avant la séance.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de deux cents millions (200 000 000) F CFA pour chacun des lots. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt-six (126 jours)** à compter de la date limite de soumission. La garantie demeurera valide jusqu'au 28^{ème} jour suivant l'expiration du délai de validité des offres.

Cotonou, le 26 juillet 2021

Le Directeur Général

Moïse Achille HOUSSOU

